

Bilan des dispositifs organisationnels en matière de santé et de sécurité au travail dans les EPLE – année civile 2024

Instruction du 06/02/2025 relative à l'enquête annuelle sur les dispositifs SST mis en place au sein des EPLE – année civile 2024

Service SST

Affaire suivie par : Yoann Reynaud

Tél : 01 57 02 60 11

Mél : ce.sst@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, les directeurs d'EREA, les principaux des collèges, et mesdames et messieurs les secrétaires généraux des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, des EREA, et des collèges

Annexe 1 : Questionnaire à compléter en ligne

Dans le cadre de l'enquête annuelle en matière de santé et de sécurité au travail organisée par le service santé et sécurité au travail, le questionnaire à compléter permet de s'assurer de la mise en œuvre des dispositifs réglementaires dans chaque EPLE.

Chaque établissement recevra prochainement un lien avec accès par identifiant et mot de passe individuels afin de pouvoir répondre au questionnaire en ligne.

L'annexe 1 vous permet de préparer les réponses avant de **répondre aux questions en ligne**.

Une seule réponse par établissement est possible.

Les réponses attendues doivent se baser sur les éléments de **l'année civile 2024** (hors questions relatives aux PPMS).

La date limite est fixée au **vendredi 7 mars 2025**.

Le service SST se tient à votre disposition en cas de difficulté pour se connecter à la plateforme et pour toute demande relative à cette enquête.

**Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines
Signé
David Beraha**